BORDEREAU DES PIECES

Dossier de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Chambéon n°1:

A. Notice d'intérêt général

B. Dossier de mise en compatibilité du PLU

1. Rapport de présentation

1.a. Rapport de présentation : justification des choix

1.b. Evaluation environnementale

2.1 Projet d'Aménagement et de Développement Durables

2.1.a Plan du PADD

2.2 Orientation d'Aménagement

Plan Orientation d'Aménagement

3.1 Plan de zonage

4 Règlement écrit

Les autres pièces du Plan Local d'Urbanisme ne sont pas modifiées.